

Loi programmation pluriannuelle recherche : participez !



Parce que la science s'inscrit dans le temps long, le Gouvernement a souhaité inscrire l'effort de soutien à la recherche dans le cadre pluriannuel d'une loi de programmation : elle permettra de déterminer précisément l'ampleur de l'investissement engagé sur plusieurs années et d'asseoir cet effort financier sur des bases juridiques et institutionnelles solides.

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a confié à 3 groupes de travail composés de personnalités françaises et internationales (voir ici la composition), le soin de mener une concertation afin qu'une loi de programmation pluriannuelle de la recherche soit présentée au Parlement début 2020 pour une entrée en application début 2021.

Les enjeux de cette concertation sont triples : il s'agit, d'une part, de garantir les moyens d'un financement efficace de nos projets, nos programmes et nos laboratoires. Il convient également de veiller à assurer l'attractivité des emplois et des carrières scientifiques, tant au niveau national qu'à l'échelle mondiale : la gestion de nos ressources humaines doit pouvoir être modernisée, chaque fois que cela est nécessaire. Enfin, parce que les progrès de la science sont aussi synonymes de croissance et d'emploi, il est nécessaire de consolider la recherche partenariale et de faire en sorte que le soutien apporté à la recherche se traduise par une diffusion effective de l'innovation vers le monde économique et la société dans son ensemble.

Cette plateforme a pour objet de contribuer à enrichir la réflexion des groupes de travail en recueillant des contributions portant sur les thèmes de ces groupes.

Chaque contribution sera attribuée au groupe de travail préalablement sélectionné. Les contributions, ainsi que les informations concernant leurs auteurs, ne sont pas rendues publiques.

Aucun document transmis ne sera visible ni publié sur ce site ni sur celui du ministère. Les groupes de travail et leurs rapporteurs s'engagent à publier sur la plateforme un compte rendu décrivant la manière dont les contributions ont étayé et orienté leurs réflexions et nourri leurs conclusions.

Les acteurs de la recherche souhaitant être associés à la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, peuvent déposer leurs contributions sur la plateforme.

<http://bit.ly/loirecherche>.

Vous trouverez ci-dessus copie du courrier adressé par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, aux chercheurs.

Mis à jour le 18 mars 2019



Fichier joint

[r adressé aux chercheurs 15 03 2019.pdf](#) (PDF, 1368 Ko)

<http://www.recherche.fr/actualite-de-la-recherche/loi-programmation-pluriannuelle-recherche-participez--90056>